

Boucle B "Sur les pas du chasse-marée"



Clères, Le Bocasse

Départ : Halles de Clères
Difficulté : moyenne
Distance : 13 kms
Durée : 3 h 15 à pied
Balisage : ronds verts
Carte IGN : 2010 O- 1910 E

Le chasse-marée, tiré par quatre à six chevaux, est un long véhicule aux ridelles d'osier légèrement incurvées en forme de berceau monté sur deux roues hautes. Autrefois, partant de Dieppe, il alimentait les villes de Rouen et Paris en poisson en passant par le Canton de Clères. Mais, en 1848, le cheval-vapeur détrône le cheval de trait avec l'arrivée du chemin de fer. L'itinéraire est retracé au plus près de la réalité, compte tenu du réseau routier d'aujourd'hui. Il permet au randonneur d'utiliser, sur 80 kms, de Dieppe à Rouen, les tronçons retrouvés de ces chemins d'antan.



Chemin du chasse-marée



Parc d'attractions au Bocasse

À VOIR ET À DECOUVRIR EN CHEMIN

- à Clères, le village, les halles, le parcours poétique et le parc zoologique de Clères
- le chemin du chasse-marée
- les chapelles du Tôt et de Cordelleville et dans les hameaux de Clères
- le moulin dans le hameau du Tôt (édifice privé)
- l'église Notre-Dame du Bocasse
- le sentier découverte du Bocasse (2.5 kms)

EN S'ECARTANT DES CHEMINS

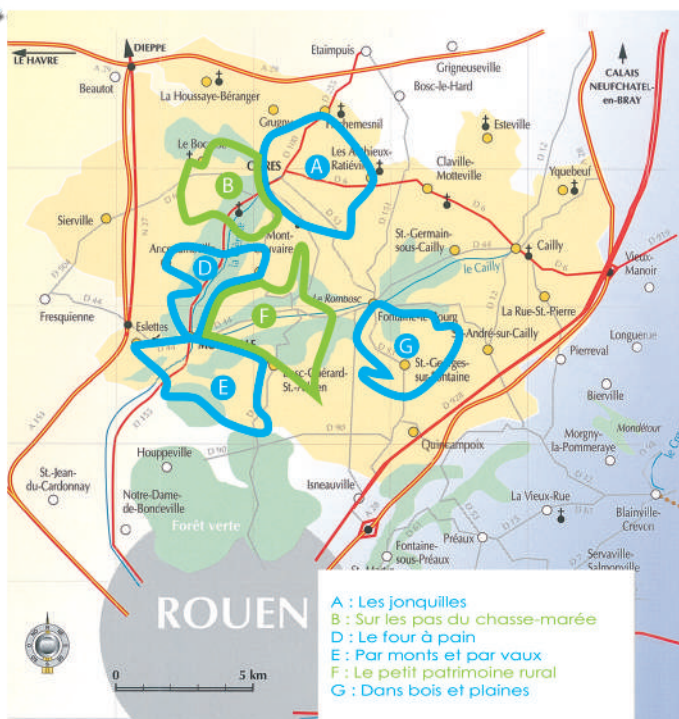
- Le parc d'attractions du Bocasse
- Les linières de Bosc Nouvel et le magasin d'articles en lin
- La chapelle de Valmartin

Pour en savoir plus :

**NORMANDIE
CAUX VEXIN**
OFFICE DE TOURISME

Office de tourisme
Normandie Caux Vexin
Bureaux à Buchy, Clères et Ry

Tél. 02 35 23 19 90
www.normandie-caux-vexin.com
contact@normandie-caux-vexin.com



Recommandations aux randonneurs

- Ne pas s'écarter des chemins.
- Ne rien jeter, emporter ses déchets.
- Tenir les chiens en laisse.
- Respecter la nature, les cultures, les animaux.
- Penser au travail des agriculteurs.
- Penser à refermer les barrières.
- En période de chasse, soyez prudents.
- En forêt, n'allumez jamais de feu.
- Sur ces chemins, circulent VTT, piétons, chevaux, attelages, pensez à ralentir aux croisements.

A : Les jonquilles
B : Sur les pas du chasse-marée
C : Le four à pain
D : Le four à pain
E : Par monts et par vaux
F : Le petit patrimoine rural
G : Dans bois et plaines

Départ et arrivée : Les halles de Clères (parking gratuit le long du parc zoologique)

12 kms

- 1 Prendre la rue Pierre Mauger, direction Mont-Cauvaire. Après 200m quitter la route pour entrer dans le bois, sur le chemin du chasse- marée (derrière le panneau). Continuer tout droit dans le bois. À la sortie du bois toujours tout droit dans des champs en culture.
- 2 Toujours tout droit sur la petite route environ pendant 300m puis prendre le chemin tout droit. 200m avant les maisons tourner à droite sur un chemin de terre. (si vous ratez le chemin, vous arrivez rue de la Seille).
- 3 Face à la chapelle de Cordelleville, tourner à gauche. Suivre la route et à la sortie de Petit Cordelleville, tourner à droite sur le chemin de la Folie face à la rue de la Seille. Descendre ce chemin puis la route.
- 4 Vous arrivez au Tôt (moulin, rivière, auberge et chapelle). Traverser la D155, se diriger vers la chapelle. Passer devant puis prendre le petit chemin qui grimpe.
- 5 Monter et tourner à droite après le pont SNCF. Prendre alors un chemin encaissé caillouteux et encombré (chemin de chasse marée). Suivre tout droit, sortir du bois et des champs.
- 6 Au bout du chemin, tourner à gauche sur la route des Marettes. Passer devant une grange rénovée datée de 1867. Tout droit jusqu'au carrefour puis tourner à droite vers Le Bocasse. Prendre la route du Bois Hebert. Tourner à droite route d'Anceaumeville et traverser le hameau du Bosc La Mer.
- 7 À la sortie du hameau, prendre à gauche le chemin du Bosc. Au bout, traverser la D6. Prendre face à vous le chemin de la Hongrie tout droit. (à droite parc d'attractions du Bocasse)
- 8 Tourner à droite vers l'église. Passer devant celle-ci et devant la Mairie et tourner à gauche dans un petit chemin après la ferme. Continuer tout droit puis au bout, tourner à gauche sur le chemin du Mouchel. Au carrefour, prendre l'impasse le chemin du fond des bois.
- 9 En bas, dans les bois, tourner à droite et suivre la route direction Clères. Tourner à droite pour passer sous un petit tunnel.
- 10 Après le cimetière de Clères, tourner à gauche sous le grand tunnel SNCF. Descendre la rue Louis Duthil jusqu'à la Mairie et prendre à droite jusqu'aux halles.

